

—Coupable de quoi ? se demandait-il mentalement. J'ai beau chercher, je ne trouve rien... J'étais dans les vignes, cette nuit, pas mal... J'avais écrasé un rude grain... Est-ce que, par-dessus le marché, j'aurais écrasé un passant sans le savoir ?

Une fois la porte cochère franchie, il jeta autour de lui un rapide coup d'œil.

Il vit au fond de la cour, sous le hangar, à côté de la voiture qu'il avait l'habitude de conduire, un tas de paille à demi caché par des couvertures étendues, et près duquel deux sergents de ville semblaient en faction.

La frayeur se mit à le galoper.

—Miséricorde, qu'est-ce que ça ? balbutia-t-il d'une voix à peine distincte.

—Vous le saurez tout à l'heure, mon gros père, lui répondit le brigadier. Mais vous n'avez pas besoin de trembler comme ça... On ne vous veut aucun mal... Montez avec moi chez votre patron, où l'on vous attend...

Un peu réconforté par ces paroles, et surtout par la façon bienveillante dont elles avaient été prononcées. Cadet gravit prestement l'escalier conduisant au logis du loueur.

Sur le carré, l'inquiétude le reprit.

Il s'arrêta et se retourna.

Ses deux gardiens de la paix lui emboîtaient le pas, Le pauvre Cadet trouva qu'on le surveillait de près, pour un homme à qui on ne voulait aucun mal.

Le brigadier ouvrit la porte.

—Allons, mon garçon, entrez... dit-il.

Puis, d'une voix plus haute, il ajouta :

—Voici le cocher Cadet...

En franchissant le seuil de la chambre, en apercevant les gens vêtus de noir, décorés, à figures graves, qui se trouvait réunis, le nouveau venu ne put se défendre d'une émotion violente, et de nouveau son cœur se serra.

—Tant de monde... pensa-t-il. C'est donc bien terrible !...

Cependant il ne perdit point la tête et, après avoir fait un grand salut, il dit avec un certain aplomb :

—Tel que vous me voyez, messieurs, j'ai assez de bon sens pour comprendre que je me trouve devant des juges, que je suis arrêté, et qu'on va me questionner ; mais, foi de Cadet, qui est mon nom, et aussi vrai que je suis un brave garçon, je veux être pendu tout de suite, ou guillotiné, à votre choix, si j'y comprends n'importe quoi...

Il s'interrompit pour respirer, car l'haleine lui manquait un peu, et reprit vivement :

—Vous me faites mettre la main au collet et conduire au poste... Vous me forcez à traverser les rues entre deux sergents de ville, comme un malfaiteur dangereux... ça n'est pas drôle, je vous assure, et je n'ai guère envie de rire... Est-ce que j'aurais démoli hier, sur la voie publique, une colonne à gaz avec mon berlingot ?... Eh bien ! ça sera tant pis pour mon boursicot... je payerai le raccommodage... Voyons, de quoi m'accuse-t-on ? Saperlipopette, il faut le dire...

C'était une bonne et franche figure que celle du cocher Cadet, figure un peu enluminée par l'abus des petits verres, mais ouverte, intelligente et presque spirituelle.

Petit plutôt que grand, et rond comme une barrique, Cadet avait des yeux bleus, une épaisse chevelure blonde qui frisait naturellement ; il portait de petites moustaches et des favoris en côtelettes.

Il était vêtu proprement, en garçon soigneux.

Les magistrats étudiaient la physionomie de cet homme qu'entourait dans son quartier l'estime universelle, et ils la trouvaient sympathique.

M. de Gibray prit la parole.

—On ne vous accuse point, mon ami !... dit-il d'une voix qui n'avait rien de sévère.

—Cependant, on m'a bel et bien empoigné... répliqua vivement Cadet. J'imagine que ce n'était pas pour me donner un prix de vertu...

—L'arrestation toute provisoire dont vous vous plaignez n'était qu'une simple mesure de précaution prise par M. le commissaire de police de votre quartier...

—Et pourquoi faire cette précaution ?...

—Pour que personne ne pût vous interroger avant nous...

—M'interroger ! répéta Cadet. Je m'en doute bien que vous voulez m'interroger... mais sur quoi ?... Je n'ai rien fait qui ne soit à faire.

—Nous en sommes persuadés...

—Alors, qu'est-ce que vous voulez connaître ?...

—L'emploi de votre temps depuis hier soir.

—L'emploi de mon temps.

—Oui, je suppose qu'il vous sera facile de nous édifier à ce sujet.

—Facile... facile... pas déjà tant '...'

—Pourquoi donc ?

—Parce que je m'étais donné hier soir un joli coup de sirop... et ça embrouille bigrement la mémoire, les coups de sirop... Cependant, en cherchant un peu, je trouverai moyen de me souvenir... D'abord et d'une, je suis allé.

M. de Gibray interrompit le cocher.

—Attendez... lui dit-il, tout à l'heure vous répondrez à mes questions, mais nous devons procéder par ordre...

—Comme il vous plaira, mon magistrat...

—Vous vous nommez ?...

—Claude-Léonard Carré, dit Cadet, à cause que je suis venu au monde le dernier de trois frères et d'une sœur.

—Où êtes-vous né ?...

—Dans le quartier, mon magistrat, à la Chapelle même...

—Quelle rue ?

—Rue des Cinq-Moulins, aujourd'hui rue Stéphen-son, numéro 10...

—Votre famille ?

—Ah ! mon magistrat, ne m'en parlez pas ! Le père, la mère, ma sœur et mes trois frères ne sont plus de ce monde... Je suis un orphelin... un pauvre orphelin... et célibataire... Ça n'est pas que je fasse fi du beau sexe, jamais de la vie ! honneur aux dames ! je me marierais bien, mais j'aime un peu trop lever le coude, chacun sait ça, et les mamans dans le quartier se défient... Mon Dieu, elles ont peut-être raison... et pourtant je n'ai point le vin méchant...

—Votre âge ?

—Trente-cinq ans...

Le secrétaire du commissaire de police, faisant fonction de greffier du juge d'instruction, écrivait les questions du magistrat et les réponses de Cadet.

M. de Gibray continua :

—C'est vous qui conduisiez hier le coupé de remise portant le numéro 5,583, appartenant à M. Binet, votre patron ?

—Oui, monsieur. La voiture est bonne et le bidet marche comme un zéphir. On nourrit bien les poulets d'Inde chez le patron. .

VIII

—Y a-t-il longtemps que vous exercez l'état de cocher ? poursuivit le juge d'instruction.

—Depuis l'âge de vingt ans, répondit Cadet.

—Et vous êtes au service de M. Binet ?

—Depuis cinq années. J'ai passé huit ans chez un loueur nommé Samuel, qui est décédé, mais dont j'ai les certificats en règle, et deux ans à la Compagnie générale.

—Pourquoi n'y êtes-vous pas resté ?

Cadet se gratta la tête.

—Ah ! voilà, répliqua-t-il avec embarras, j'en ai quitté à cause de ma satanée manie de préférer le petit bleu d'Argenteuil au ratafia de grenouilles...

Un léger sourire plissa les lèvres du juge.

En voyant se sourire, le cocher comprit que l'évidente franchise de sa confession produisait une impression favorable.

Il se sentit aussitôt plus à l'aise.

M. de Gibray reprit :

—A quelle heure avez-vous commencé votre service hier ?

—A midi moins le quart... Je suis allé stationner au chemin de fer du Nord, où j'ai chargé presque tout de suite une dame et ses bobécharde qu'il fallait conduire à la gare Montparnasse... Une course de longueur !... Et j'ai encaissé un franc soixante centimes ! Deux sous de pourboire !... C'était pas riche ! Ensuite...

Le juge d'instruction interrompit le cocher.

—Nous reviendrons à l'emploi de votre temps... fit-il. Pour le moment, dites-moi à quelle heure vous êtes rentré cette nuit.

Cadet se gratta de nouveau la tête, ce qui chez lui décelait un grand trouble, et garda le silence.

—Pourquoi vous taisez-vous ? demanda M. de Gibray.

—Ah ! voilà...

—Un peu, mon juge... J'étais pas mal éméché, comme on dit... et, foi de Cadet, je ne pourrais pas préciser... Il pouvait être aux environs de deux heures du matin, peut-être un peu plus, peut-être un peu moins... Il commençait à neiger fin et serré, et ça me coupait la figure...

—Nous saurons à quelle heure la neige a commencé...

Le brigadier des sergents de ville intervint.

—Juste à une heure et demie, M. le juge d'instruction... dit-il, je venais de faire une ronde et je r'ap'pliquais au poste.

—Vous voyez !... reprit Cadet triomphant. On a beau être dans les vignes, on garde sa jugeotte tout de même.

—Mais, j'y songe, reprit M. de Gibray, pour rentrer ici, vous êtes obligé de vous faire ouvrir la porte de la cour...

—Non, monsieur, j'avais ma clef.

Comment cela ?

Le loueur prit la parole et répéta l'explication antérieurement donnée par lui au commissaire du quartier.

—Vos cochers rentrent à toute heure de la nuit demanda le juge d'instruction.

—Oui, monsieur... Un homme de garde me coûte rait très cher, et d'ailleurs un homme ne suffirait pas s'il fallait passer toutes les nuits.

M. de Gibray indiqua par un signe que l'explication lui semblait suffisante, puis il continua en s'adressant à Cadet :

—Une fois rentré, qu'avez-vous fait ?

—J'ai mis mon cheval à l'écurie et roulé ma voiture sous le hangar... Je me souviens même que j'ai eu du mal... Ce gredin de froid m'avait saisi, et la tête me tournait comme une toupie d'Allemagne...

—Avant de vous retirer, n'avez-vous point ouvert votre voiture ?

—Peut-être oui, peut-être non... Je ne me rappelle pas... Mais le palefrenier pourra vous le dire...

—Comment le saurait-il puisqu'il n'était pas là ?

—Ça ne fait rien.

—Expliquez-vous.

Ça ne serait ni long ni difficile... Nous autres cochers nous avons reçu du patron l'ordre de sortir de la voiture le paillason avant de nous en aller, et de le placer sur le siège afin qu'il sache s'il est humide... Vous voyez d'ici venir la chose... Si François a trouvé le paillason sur le siège, c'est que j'ai ouvert la boîte... S'il ne l'a pas trouvé, c'est que le coup de vergus et le froid qui m'étourdissaient m'avait fait oublier ma consigne.

—Le paillason était-il sur le siège ? demanda le juge au palefrenier.

—Non monsieur... répondit François.

—Vous en êtes sûr ?

—Oh ! monsieur, absolument sûr.

M. de Gibray revint au cocher.

—Donc, il était deux heures quand vous êtes rentré... lui dit-il. D'où venez-vous ?

—De la rue Montorgueil, au coin des halles... répondit Cadet sans hésiter.

Le chef de la sûreté lança un rapide coup d'œil aux deux agents qui tenaient l'un et l'autre un carnet à la main et prenaient des notes.